

Conditions particulières

Organisateurs : RTL Belgium SA

Nom de l'action : Boules de cristal

Durée de l'action : du 18 mars au 04 Avril 2024

La finale aura lieu le 05 Avril 2024 en direct depuis le site du concessionnaire automobile « Callemeyn – Quality Garage »..

Mécanisme du jeu :

Dans le cadre de ce jeu-concours, les participants sont invités à trouver 6 boules de cristal cachées en Wallonie et à Bruxelles dans des endroits tenus secrets.

Les gagnants seront les personnes ayant réussi à trouver une boule et qui auront contacté le numéro inscrit sur celle-ci.

Une septième boule de cristal est à gagner par SMS en envoyant le code « boule » au 6692. Le septième gagnant sera déterminé de manière aléatoire et son identité sera dévoilée lors de l'émission « 15/19 » du 04 Avril 2024.

Chaque participant au jeu-concours ne pourra remporter qu'une seule boule.

La volonté de fraude avérée ou la tentative de tricherie d'un participant, notamment, par la création de fausses identités permettant de s'inscrire plusieurs fois pourra être sanctionnée par l'interdiction formelle et définitive de participer au jeu-concours.

Chacune des sept personnes ayant trouvé/remporté une boule gagnera un pack cadeaux mieux décrit ci-dessous et sera qualifiée pour participer à la grande finale qui se tiendra le 04 Avril 2024.

Le grand gagnant de la finale remportera une Citroën C3.

Mécanique de la finale

La finale aura lieu le 05 avril 2024 depuis le site du Concessionnaire automobile.

La présence de chaque finaliste est requise pour tenter de remporter la voiture. En cas d'impossibilité pour les finalistes d'être présents lors de la finale, leur participation à celle-ci sera automatiquement annulée sans contrepartie possible.

Le gagnant sera la personne ayant répondu correctement à la question subsidiaire.

Les participants devront obligatoirement se munir de leur carte d'identité et de leur permis de conduire.

RTL Belgium SA se réserve le droit de modifier la date et le déroulement de la finale.

Spécificités éventuelles quant au présent concours:

Le présent concours est réservé aux personnes majeures résidant en Belgique.

Tout participant certifie pouvoir se rendre disponible en date du 05 Avril 2024 afin de participer à la finale.

Tout participant certifie détenir un permis de conduire valable.

Les gagnants ne pourront prétendre à aucune contrepartie financière ou compensation en cas de non-utilisation ou d'impossibilité d'utilisation de la Citroën C3 ou des autres lots.

Prix et validité du prix

1. Pack cadeaux pour chacun des participants ayant trouvé/remporté une boule de cristal (d'une valeur estimée à 2100€)

- 1 TV _ SAMSUNG 55AU7022 - TV 4K LED 55" Smart
- Bubbleplace.be : 1 nuit insolite pour 2 personnes avec petit déjeuner
- The Blender : un bon à valoir sur le site
- Skydive Spa - 1 saut en parachute valable en semaine validité 1 an
- Cuisinart/Babyliiss :
 - a. BaByliss Super Styler
 - b. Cuisinart Cordless Mini Prep Pro
- Be charge : un bon d'achat
- My E-scooter : Modele E5 1 trottinette électrique

2. Gain final

Prix : bon à valoir uniquement chez le concessionnaire « Callemeyn – Quality Garage », d'un montant de 17.385,21 euros, correspondant à une Citroën C3, incluant les remises du concessionnaire.

Ce bon de commande correspond à la voiture exposée durant la finale, sans aucun aménagement spécifique possible.

Le gagnant aura la faculté d'échanger le bon à valoir contre le véhicule avec facture au nom du gagnant, acquittée dès que le véhicule sera disponible dans la concession « Callemeyn – Quality Garage ».

Le concessionnaire prendra contact directement avec le gagnant dès que le véhicule sera disponible, et ce, endéans les 6 mois maximum, à daté de la finale du concours.

Informations relatives à la protection des données

RTL met en œuvre des traitements de données à caractère personnel ayant pour finalité la gestion du Jeu, et ayant pour base de licéité l'exécution du contrat. RTL est responsable du traitement des données à caractère personnel pouvant être collectées vous concernant. Le siège social de RTL se situe Avenue Jacques Georgin 2, à 1030 Bruxelles.

Les données à caractère personnel collectées seront utilisées uniquement pour l'organisation du Jeu. Si le participant en a fait le choix en cochant la case correspondante à l'issue du questionnaire, son adresse email sera utilisée pour lui envoyer la newsletter. Les données collectées seront conservées conformément aux informations dans la charte de confidentialité de RTL Belgium SA disponible ici : <https://www.rtlplay.be/politique-de-confidentialite/mes-informations-personnelles>

Les données à caractère personnel collectées pourront être communiquées aux sous-traitants de RTL et le cas échéant aux autorités gouvernementales.

La fourniture de données à caractère personnel par la personne concernée est obligatoire conditionne la conclusion du contrat. Dans le cas où la personne concernée ne souhaite pas fournir de données à caractère personnel, elle ne pourra pas être valablement inscrite au concours.

Conformément à la loi relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel du 30 juillet 2018 et au Règlement Européen 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, d'un droit à la portabilité des données, ainsi que d'un droit d'opposition, du droit à la limitation du traitement et à l'effacement dans le cadre permis par le Règlement Européen.

Le participant peut accéder aux informations le concernant en adressant un email au préposé à la protection des données de RTL Belgium SA à l'adresse suivante : privacy@rtl.be

S'il estime, après avoir contacté RTL que ses droits à la protection des données ne sont pas respectés, il peut adresser une réclamation à l'Autorité de Protection des Données (APD).

Disponibilité du règlement spécifique : Le règlement sera disponible sur la page du jeux-concours